

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**22 mai à 20h30 en Mairie**

Le 22 mai 2017 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

**Présents :** Tous sauf

**Absents représentés :** Pierre QUILLERE par Jérémy ARAQUE, Yvonne THIMOND par Régis NOIZET, Céline PECHART par Etienne DHUICQ

**Absent excusé :** Romain GIRARDIN

**Absents non excusés:** Jacky PINGRET, Hélène D'ARAQUY, Morgane DOR

Olivier CHANOINAT, Trésorier, présent

Jérémy ARAQUE a été nommé secrétaire

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

**Lecture du registre des délibérations du 5 avril 2017 par le secrétaire de séance**

*Adopté à l'unanimité*

**COMMUNICATIONS**

23/05/2017 - 18h AG DINA (Halle aux Veaux)

24/05/2017 - 18h30 Commission jumelage

28/05/2017 - Boucles de la Marne

1er/06/2017 - 18h à Pleurs - Réunion Enedis suivi d'un repas (confirmer le nombre de personnes présentes)

02/06/2017 - Invitation inauguration GTIE

Du 2 au 5/06 - Voyage Hassocks

09/06/2017 - 20h30 AG SCM au stade

10/06/2017 - Tournoi Intersociétés

10/06/2017 - Kermesse école Jeanne d'Arc

10/06/2017 - Kermesse école maternelle

11/06/2017 - 1er tour des élections législatives

11/06/2017 - Brocante

11/06/2017 - 12h Inauguration boulodrome Roger Roche

14/06/2017 - 18h Réunion Calendrier des fêtes, forum des associations

18/06/2017 - 2ème tour des élections législatives

18/06/2017 - 11h45 Cérémonie appel du 18 juin

Classement du cinéma art et essai

Information sur le conseil municipal jeune

**Ajout d'une délibération** - Aménagement cœur de ville, demande d'aide financière

**Retrait d'une délibération** - Travaux de peinture portes et fenêtres du Centre la Rochefoucauld

Tirage au sort des jurés d'assise en fin de séance

### **2017-9663 Réfection et remplacement des fenêtres du Centre la Rochefoucauld - demande d'aide financière**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de réfection et remplacement des fenêtres du Centre la Rochefoucauld. L'opération vise à rénover 57 fenêtres et 7 portes et à remplacer 24 fenêtres sur la façade côté jardin du bâtiment pour un total de 40 321,44 € HT. La présente délibération a pour objet de permettre les demandes de subventions pour cette opération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,  
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes les aides financières possibles dans le cadre de ces travaux.

*Adopté à l'unanimité*

### **2017 - 9664 MAPA 04/2017/TR Remplacement des fenêtres du Centre la Rochefoucauld**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, la consultation lancée pour les travaux de remplacement de 24 fenêtres du Centre la Rochefoucauld. 5 offres ont été reçues en Mairie.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,  
DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise FPF Menuiseries pour un montant de 32 398,80 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

### **2016 - 9665 Aménagement d'un espace public en cœur de ville - demande d'aide financière**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'aménagement d'un espace public en cœur de ville. Il s'agit d'un projet global comprenant la démolition de l'immeuble situé au 14-16 rue du Docteur Philippe Amelin, l'aménagement qui y sera réalisé et l'installation de toilettes publiques. L'opération est estimée à 150 000 € HT.

Le Conseil municipal après avoir délibéré,  
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes les aides financières possibles dans le cadre de ces travaux, notamment au titre du contrat de ruralité.

*Adopté à l'unanimité*

### **2017 - 9666 Lutte contre l'habitat indigne - lancement d'une étude de faisabilité et demande de subvention à l'agence nationale de l'habitat**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de lutte contre l'habitat indigne. Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat menée par le Pays Brie et Champagne, le bureau chargé de l'étude pré-opérationnelle a confirmé l'état de dégradation très avancé de plusieurs immeubles situés rue de l'Ecole, rue du Docteur Philippe Amelin et Place Rémy Petit.

Conformément aux possibilités que la loi donne dans une telle situation aux communes, il est possible pour la Ville d'engager une action de requalification de ces zones avec les aides de l'agence nationale de l'habitat au titre des opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre Irrémédiable (RHI) et de Traitement de l'Habitat Insalubre Remédiable ou dangereux et des Opérations de Restauration Immobilières (THIRORI).

L'objectif est de permettre une réhabilitation de ces immeubles.

Afin de pouvoir préciser les conditions dans lesquelles la Ville pourra mener à bien ces projets, il convient en premier lieu de réaliser une étude de faisabilité qui permettra de définir quelle est la procédure la mieux adaptée pour chacune des 3 zones citées précédemment sur le plan juridique, financier et architectural.

Cette étude dont le coût est estimé à 15000 € HT est susceptible d'être subventionnée par l'ANAH à hauteur de 50%.

Le Conseil municipal après avoir délibéré,

AUTORISE le lancement de la démarche

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes les aides financières possibles dans le cadre de ces travaux, notamment auprès de l'agence nationale de l'habitat.

*Adopté à l'unanimité*

### **2017 - 9667 Attribution d'une subvention à l'union cycliste de Châlons-en-Champagne**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de l'union cycliste de Châlons-en-Champagne pour le versement d'une subvention. Cette demande entre dans le cadre de l'organisation des Boucles de la Marne à Montmirail le 28 mai prochain.

Le Conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE du versement d'une subvention de 3000 € à l'Union cycliste de Châlons-en-Champagne.

*Adopté à l'unanimité*

### **2017 - 9668 Acceptation de la donation avec charges d'une partie de la parcelle cadastrée section AX n°114**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'acceptation de la donation d'une partie de la parcelle cadastrée section AX n°114 de 56 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur BLAISE. Cette donation entre dans le cadre des travaux de création de trottoirs rue de la Croix Gaudé.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTE la donation avec les charges suivantes:

- la reconstruction du mur et le raccordement des toits et gouttières
- la suppression de 2 portes et l'agrandissement de la porte d'entrée
- la conservation des 2 châssis (ou remplacés par similaires)
- les frais de notaire et géomètre
- demandes d'autorisation d'urbanisme

*Adopté à l'unanimité*

### **2017 - 9669 Recomposition du Conseil communautaire de la CCBC - Accord local**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de nouvel accord local à passer pour la répartition des élus communautaires au sein de la CCBC. Le nouvel accord prévoit le passage de 11 conseillers à 16 conseillers Montmiraillois.

Le Conseil municipal après avoir délibéré

ACCEPTE de conclure l'accord local sur la composition du Conseil communautaire tel qu'indiqué ci-après:

<i>COMMUNE</i>	<i>Population municipale au 01/01/2017</i>	<i>Nombre de sièges</i>
<i>BERGERES SOUS MONTMIRAIL</i>	<i>123</i>	<i>1</i>
<i>BOISSY LE REPOS</i>	<i>218</i>	<i>2</i>
<i>CHARLEVILLE</i>	<i>259</i>	<i>2</i>
<i>CORFELIX</i>	<i>110</i>	<i>1</i>
<i>CORROBERT</i>	<i>199</i>	<i>1</i>
<i>FROMENTIERES</i>	<i>381</i>	<i>2</i>
<i>JANVILLIERS</i>	<i>169</i>	<i>1</i>
<i>LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE</i>	<i>118</i>	<i>1</i>
<i>LE GAULT SOIGNY</i>	<i>542</i>	<i>3</i>
<i>LE THOULT-TROSNAY</i>	<i>98</i>	<i>1</i>
<i>LE VEZIER</i>	<i>197</i>	<i>1</i>
<i>MECRINGES</i>	<i>188</i>	<i>1</i>
<i>MONTMIRAIL</i>	<i>3 640</i>	<i>16</i>
<i>MORSAINS</i>	<i>127</i>	<i>1</i>
<i>RIEUX</i>	<i>191</i>	<i>1</i>
<i>SOIZY AUX BOIS</i>	<i>173</i>	<i>1</i>
<i>TREFOLS</i>	<i>156</i>	<i>1</i>
<i>VAUCHAMPS</i>	<i>362</i>	<i>2</i>
<i>VERDON</i>	<i>205</i>	<i>1</i>
<b>TOTAL</b>	<b>7 456</b>	<b>40</b>

*Adopté à l'unanimité*

#### **2017-9670 Tarif de location du podium mobile**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de délibérer pour fixer un tarif de location du podium mobile. Cette location ne sera possible que pour les associations de parents d'élève des communes extérieures à Montmirail mais situées dans la même carte scolaire des collèges.

Les agents de la Ville de Montmirail seront chargés du transport et de l'installation du matériel.

Le Conseil municipal après avoir délibéré,  
DECIDE de fixer le prix de la location à 500 €.

*Adopté à l'unanimité*

#### **2017-9662 Concours des maisons fleuries - attribution des prix**

Monsieur Pascal POISSON expose au Conseil municipal la répartition des prix pour le concours des maisons fleuries 2016.

40,00 €	Pour les premiers des 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup> catégories	320 €
35,00 €	Pour les deuxièmes des 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> catégories	140 €
20,00 €	Pour les troisièmes des 1 <sup>ères</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> catégories	60 €
10,00 €	Pour les quatrièmes aux huitièmes des 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> catégories	100 €
6,00 €	Pour les suivants :	
	1 <sup>ère</sup> Catégorie x 2	12 €
	2 <sup>ème</sup> Catégorie x 77	462 €
	3 <sup>ème</sup> Catégorie x 16	96 €
	5 <sup>ème</sup> Catégorie x 1	6 €
	7 <sup>ème</sup> Catégorie x 3	18 €
Soit un total de Les crédits nécessaires ont été portés au budget		1214 €

Le Conseil municipal après avoir délibéré  
VALIDE la répartition des prix pour un total de 1 214 €.

*Adopté à l'unanimité*

*L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 21h45*

Etienne DHUICQ  
Maire de Montmirail

